

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS:

Bourges-Tourcoing: Trois mois, 13.50

INSERTIONS:

Années: la ligne, 20 c

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour

les ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES

place de la Bourse; à Bruxelles, à l'Office de Publicité.

Bulletin du jour

L'Assemblée nationale a clos vendredi ses travaux; elle a achevé sa vie laborieuse avec l'année.

Cette Assemblée a été souvent traitée avec dureté et injustice, non pas seulement par les révolutionnaires, mais aussi par des conservateurs.

Nous ne devons pas oublier dans quelles circonstances difficiles cette Assemblée est trouvée placée, les ruines politiques et sociales, matérielles et morales qu'elle a trouvées.

L'histoire politique de l'Assemblée est longue et compliquée. On y trouve bien des hésitations et des faiblesses, avec des efforts pleins de grandeur.

La gauche républicaine s'est réunie vendredi pour la dernière fois. Le président Jules Simon a prononcé un grand discours dans lequel il a retracé l'œuvre accomplie par le groupe depuis cinq ans.

Le maréchal Canrobert vient d'adresser à M. Haentjens la lettre suivante: « Paris, 31 décembre 1875. »

L'Etat, le maréchal de Mac-Mahon, mon ancien et cher frère d'armes, je décline, avec celle que j'avais acceptée dans la Sarthe, par votre honorable intermédiaire, toutes les candidatures qui me sont offertes dans beaucoup d'autres départements.

On mande d'Albi, 30 décembre: « Hier matin, Mgr Desprez, archevêque de Toulouse, a présidé les cérémonies des obsèques de Mgr Lyonnet. Mgr Desprez était assisté de NN. SS. les évêques de Perpignan, de Cahors, de Rodez, de Carcassonne et de Mgr de Las Cases, ancien évêque de Constantine.

Voici, d'après le Journal officiel, le texte du discours prononcé à la dernière séance de l'Assemblée nationale par M. le duc d'Audiffret-Pasquier:

M. LE PRÉSIDENT. Messieurs... (Mouvement général d'attention. — Profond silence) après une législature qui a duré cinq années, vous êtes arrivés au terme que vous avez fixé à vos travaux.

Chacun de vous avait apporté dans cette enceinte ses convictions, ses souvenirs, ses espérances. Elles ont toutes été dominées par une seule et unique pensée, l'amour du pays!

Jamais autorité ne fut plus respectée que la vôtre, jamais volonté mieux obéie! Admirable réponse faite à l'avance à ceux qui oseraient prétendre, dans l'avenir, que la France n'est pas digne de la liberté!

ments prolongés à gauche et sur plusieurs bancs au centre et à droite.) Partez donc avec confiance, messieurs, allez vous soumettre à son jugement. Ne craignez pas qu'elle vous reproche les concessions que vous avez faites.

M. DE SÈUR, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'aujourd'hui.

Vox nombreuses à gauche. Vive la République! Vive la République!

LETTRE DE PARIS

Paris, 31 décembre 1875. D'après les renseignements qui circulent dans le monde officiel, voici le programme électoral ministériel qui aurait été arrêté.

Les candidats au Sénat sont, dès maintenant, acceptés ou réunis par le gouvernement; celui-ci patronne, avant tout, le centre-droit: à son défaut les républicains constitutionnels ou de raison; en dernier lieu les impérialistes, mais de nuance modérée ou anodine.

Toutefois, selon le tempérament particulier du département, il y aura des modifications à faire, mais sans que jamais elles aillent jusqu'à appuyer même indirectement, des candidats nettement républicains.

En un mot, le programme ministériel sera l'application du discours de M. Buffet dans la séance du 24 courant.

On dit que certains préfets, échappant à l'action directe du ministère, sont

plutôt disposés à plaire au parti bonapartiste qu'à obéir aux ordres de leur chef hiérarchique.

Dans certains cercles officieux, on dit tout net que le manifeste présidentiel verra le jour si les radicaux persistent à se placer devant les électeurs, sous le patronage du maréchal, en se présentant comme les plus fermes soutiens de son pouvoir.

Pour un jour de fin d'année, pour un jour de réponse des primes, on se montre bien soucieux des l'entrée en bourse.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 31 décembre. Présidence de M. d'Audiffret-Pasquier. La séance est ouverte à 1 h. 30.

L'Assemblée adopte deux projets de loi portant établissement de surtaxes à l'octroi de La Fère (Aisne) et de Vanves (Morbihan).

M. Wilson combat l'urgence. Le projet de loi engage la garantie de l'Etat pour une durée indéterminée.

Les chemins de fer d'intérêt local qui

vont se trouver absorbés par la compagnie de l'Est participera à la garantie de l'Etat.

La convention sera subordonnée à l'approbation des conseils généraux et prolongera de vingt ans la concession.

La 1er paragraphe portant déclaration d'utilité publique du chemin de Revigny à Vouziers est adopté.

M. Waddington demande la déclaration d'utilité publique du chemin de fer de Gondrecourt à Neufchâteau et la concession à la compagnie de l'Est.

La liste préparée a passé tout entière. 13 membres appartiennent à la gauche et au groupe Lavergne, et 12 à la droite.

L'Assemblée adopte les projets concer-

nant les chemins de fer de l'Ouest et divers autres projets de loi, entre autres les projets militaires.

« Messieurs les députés, dit-il, vous allez rendre au pays le mandat qui vous a été confié dans des circonstances qui aggravaient pour vous le péril et l'honneur.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Fermeture des Gares

La chambre de commerce de Lille vient d'adresser à M. le ministre des travaux publics la lettre suivante: « Monsieur le ministre,

Cette loi est observée, en ce qui concerne les transports à petite vitesse par les chemins de fer, chez diverses nations qui se distinguent par l'entente pratique des affaires.

« Vous n'ignorez pas, monsieur le ministre, que ce régime funeste est fondé sur l'arrêté ministériel du 12 juin 1866. Il suffirait, pour y porter remède, d'un nouvel arrêté modifiant l'article 13

Feuilleton du Journal de Roubaix du 2 et 3 Janvier 1876.

L'HISTOIRE D'UNE LAIDE

On eut pardonné au jeune vicomte de Tréguen d'épouser une laide, si elle avait été deux fois plus riche que lui, mais la fortune promise par Mlle Rancunot ne paraissait pas assez considérable pour excuser un tel mariage.

En ce moment, la porte s'ouvrit doucement, et la jeune mariée entra, tandis que son beau-père et son oncle restaient sur le seuil.

appuya sa tête dans ses mains brûlantes et se dit: Est-ce bien réel?... C'est donc fini, mon Dieu! Je suis donc attaché à perpétuité à ce boulet?... Oh! c'est trop vrai... C'est bien moi qui suis Gontran qui faisais de si beaux rêves avec Marie.

« Pauvre Marie! si belle, si bonne... Elle qui m'aimait, et qui, me croyant ingrat, oublieux, s'est réfugiée dans un couvent... Et je n'ai pu la désabuser... Je l'aurais dû; peut-être... Mais non, ce fatal secret doit mourir avec moi.»

de noces. Tu es plus gaillard qu'à l'ordinaire. Mais en vérité, avoir la migraine aujourd'hui, c'est une malchance incroyable.

Le commencement du dîner fut assez triste; tous les yeux se tournèrent vers le haut bout de la table, où la pauvre laide figurait seule à côté du couvert vide de son époux.

et bourru. La tante Rancunot avait de l'humeur. Le comte de Tréguen semblait contrarié, embarrassé, et disait de temps en temps: « Véritablement, cette indisposition de Gontran est excessivement malencontreuse. »

Le comte de Tréguen s'avança vers sa belle-fille, et lui dit qu'il allait s'informer des nouvelles de son fils. Angéline eut bien voulu le suivre, mais elle n'osa.

ner le bal, pour lequel il avait invité toute la société.

« Messieurs de Tréguen, fit-elle, vous avez fait preuve de délicatesse, en n'exigeant point que l'on stipulât au

contrat le chiffre de ma fortune. — « Voici tout ce que je possède, et il est juste, qu'aujourd'hui je le cède à ma nièce.

« Mais par la sangle! c'est une tromperie indigne, exclama le capitaine! Le comte de Tréguen, hors de lui, avait entraîné son fils dans l'embrasure d'une fenêtre. Quel infâme guet-apens! Ainsi donc, mon pauvre Gontran, il ne nous reste pour tout potage, que la petite, petite caricature!...»